

# Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) Normandisation - CAPRIN

## REGION NORMANDIE

### Présentation du dispositif

- Le Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) Normandisation - Caprin a pour objectif de soutenir la reproduction, la conservation et le développement de la race caprine normande par la création ou le renforcement d'activités économiques avec la chèvre des fossés. Cette race patrimoniale est par essence parfaitement adaptée au territoire herbager normand et incarne la richesse culturelle historique de la Normandie en matière d'élevage et de biodiversité. La Région souhaite donc encourager le recours à cette race dans l'activité agricole et sa diversification.
- Le bénéficiaire du dispositif est un agriculteur à titre principal ou secondaire ayant leur siège social en Normandie et adhérant à l'organisme de sélection ou de conservation agréé par le Ministre de l'Agriculture.
- Le dispositif vise tout projet :
  - création ou développement (un projet d'augmentation de 10% minimum du cheptel existant) d'un atelier de chèvres des fossés,
  - achat d'animaux inscrits au catalogue,
  - étude économique du projet fournie.

### Montant de l'aide

- L'aide de la région prend la forme d'une subvention.
- La subvention est un forfait pour l'achat de chèvres des fossés d'au moins 1 an ou ayant mis bas correspondant à 100 € / chèvre.

### Critères complémentaires

- Données supplémentaires
  - › Aides soumises au règlement
  - › Règle de minimis

### Organisme

#### REGION NORMANDIE

- **Site de Caen**  
Place Reine Mathilde  
CS 50523  
14035 CAEN Cedex 1

### Fichiers attachés

- [Demande d'aide POPE](#) (2/10/2018 - 0.17 Mo)